"CE" IN CATAPHORIC CONSTRUCTION

Maria Rodica Mihulecea

Assoc. Prof., PhD, "Lucian Blaga" University of Sibiu

Abstract: When it is not used in enunciation, the demonstrative determinative can identify a reader mentioned either in the previous context (the anaphora) or in the following one, (the cataphora). What the present article had in view is to make a general presentation of the cataphora. Is resides in the semantic reference to an element which appears in the following text. Such a proceeding allows us to point out the cataphoric behaviour of the demonstrative determinative in order to identify that reader from the next context.

The examples illustrating the situations when the demonstrative determinative can be used as a cataphora are selected from Jean de La Fontaine's Fables.

Keywords: cataphora, context, demonstrative, use, reader.

Introduction

Le démonstratif actualise un être du discours et montre, en même temps, que celui-ci correspond à un référent qui est présent dans l'univers de discours, commun au locuteur et à l'interlocuteur. Il est à préciser¹ que, si cet univers de discours est l'environnement physique des interlocuteurs, l'on parle de la désignation à référence situationnelle (il s'agit d'une présence physique du référent); s'il est le contexte de parole produit par les interlocuteurs, l'on parle de la désignation à référence contextuelle (le référent est présent contextuellement par mention ou souvenir, ce qu'on appelle « présence mémorielle »). Dans ce dernier cas, le démonstratif peut désigner un référent qui se trouve dans le contexte antérieur (c'est le phénomène de *l'anaphore*) ou postérieur (*la cataphore*).

Notre analyse concerne le rôle du démonstratif dans l'identification du référent, qui est présent dans le contexte qui suit (la désignation à référence contextuelle). Le démonstratif justifie ainsi sa fonction *d'anticipation* ou *de cataphore*, grâce à laquelle il assure la cohérence du discours.

De manière générale, on entend par le phénomène de *cataphore* une relation référentielle à l'intérieur du discours entre deux constituants: d'une part, un syntagme nommé *cataphore* et d'autre part, un segment postérieur dans le texte, appelé *conséquent*, auquel renvoie le premier élément.

En ce qui concerne la cataphore, Marek Kesik la définit dans son livre *La cataphore*² comme « la relation qui s'établit entre une expression indexicale et le contexte linguistique subséquent, et qui permet d'identifier le référent de cette expression ». L'identification du référent

http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1991_num_48_1_1916_t1_0050_0000_6 consulté le 6.02.2017.

108

¹ P. Charaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, p. 215.

² M. Kesik, *La cataphore*, PUF, Paris, 1989, p. 36 [compte rendu], Marie-Noëlle Gary-Prieur in *L'information grammaticale*, vol. 48, no.1, 1991, pp. 50-51,

se réalise au niveau du texte et l'on prend en considération aussi bien l'expression indexicale que le contexte.

Dans le même sens, on considère³ que le référent peut être identifié à partir de deux facteurs qui se complètent: *la signification* (le sens du substantif noyau et de toutes les propositions relatives restrictives) qui correspond aux indications données à l'intérieur du SN (syntagme nominal) et *la localisation* (toutes les informations extérieures au SN - contextuelles, générales - auxquelles le récepteur fait appel pour identifier le référent).

Comme la définition de la cataphore se place au niveau de la phrase et du texte, on en déduit que, dans le cadre des constructions cataphoriques, c'est la deuxième partie qui joue un rôle important, car « la définitude des SN cataphoriques ne puisse pas se justifier sans les précisions données dans le deuxième volet de la structure »⁴. Si l'on supprime cette seconde partie, la référence définie du SN ne se réalise pas.

Nous nous accordons avec l'opinion de Dominique Maingueneau⁵, selon laquelle dans la cataphore « l'identification du référent implique le contexte postérieur ». Tout cela nous fait remarquer, donc, que le récepteur peut préciser le référent grâce aussi bien au contexte et à ses informations préalables, qu'aux indications données à l'intérieur du SN cataphorique.

Les situations, où le déterminant démonstratif constitue avec le nominal qui le précède un SN cataphorique, sont moins nombreuses que celles où le démonstratif fait partie d'une construction anaphorique. Pourtant, elles ne sont pas négligées par les grammaires. Le phénomène de la cataphore participe, à côté de l'anaphore, à la progression ou à la continuité thématique du texte. Un texte cohérent comporte des éléments récurrents, appartenant à l'anaphore (qui renvoie à un élément antérieur du texte) ou à la cataphore (qui renvoie à un élément postérieur dans le texte).

Les exemples sur lesquels s'appuie notre travail sont tirés d'un large éventail de fables écrites par Jean de La Fontaine⁶. Le choix de ce corpus se justifie par la l'emploi du démonstratif *ce* qui anticipe (nommé aussi cataphorique), permettant à l'auteur de commenter son propre dire. En plus, tout comme l'anaphore, le phénomène de la cataphore assure, dans le cadre de ces espèces littéraires, la cohérence textuelle.

Constructions cataphoriques de CE

Pour illustrer le rôle du démonstratif dans l'anticipation d'un terme du texte, contribuant ainsi à l'identification du référent dans le contexte suivant, nous avons emprunté à Patrick Charaudeau⁷ les situations mentionnées dans sa *Grammaire du sens et de l'expression*, afin de les appliquer au corpus choisi.

Nous avons trouvé plusieurs exemples où le démonstratif *ce* apparaît dans différentes constructions cataphoriques. On en distingue:

1. - le référent est qualifié par le contexte à venir (ou *conséquent*):

Voyez-vous **cettemain** qui par les airs chemine? / Un jour viendra ... / Que ce qu'elle répand sera votre ruine. (Fable IV, Livre I, p. 57).

_

³ cf. E. Lavric, *Déterminants, cataphore et phrase*, in *Actes du XX-e Congrès International de Linguistique et Philologie Romane*, Université de Zurich (6-11 avril 1992), coord. G. Hylti, Tome I, Section I -La phrase, 1993, Vienne, Autriche, p. 384, https://www.uibk.ac.at/romanistik/personal/lavric/downloads/b08_determinantcataphore-et-phrase.pdf, consulté le 12.02.2017.

4 hidem p. 392

⁵ D. Maingueneau, *Syntaxe du français*, Paris, Hachette, 1994, p. 152.

⁶ Jean de La Fontaine, Fables, Garnier - Flammarion, Paris, 1966.

⁷ P. Charaudeau, op. cit., p. 225.

Comment! ce peuple qui se pique / D'être le plus subtil des peuples d'aujourd'hui / A si mal entendu la volonté suprême ... (Fable XX, Livre II, p. 92).

Ce malheureux mortier, cette maudite boue / Qui jusqu'à l'essieu les enduit. (Fable XVIII, Livre VI, p.171).

L'Orateur recourut / \hat{A} ces figures violentes / Qui savent exciter les âmes les plus lentes. (Fable IV, Livre VIII, p.210).

Raton n'était pas content... / Aussi ne le sont pas la plupart de **ces Princes** / Qui, flattés d'un pareil emploi, / Vont s'échauder en des Provinces ... (Fable XVIII, Livre XIX, p. 259).

Et puis quelque Noble à la rose; Éprouvait son adresse et sa force à jeter / **Ces morceaux** de métal qui se font souhaiter / Par les humains sur toute chose. (Fable III, Livre XII, p. 309).

On constate que le référent est exprimé, le plus souvent, par une proposition relative:

Là donc pour quelque temps il fixe son séjour, / Se trouvant au coucher, au lever, à **ces heures** / Que l'on sait être les meilleures. (Fable XI, Livre VII, p. 194)

... Il saurait dans la guerre / Signaler sa valeur, et mener l'Angleterre / À ces jeux qu'en repos elle voit aujourd'hui. (Fable XVII, Livre VII, p. 202).

Je fais cent tours de passe-passe. / **Cette diversité** dont on vous parle tant, / Mon voisin Léopard l'a sur soi seulement; (Fable IV, Livre IX, p.244).

... écoutez ce récit / Que je tiens d'un Roi plein de gloire. (Fable XIX, Livre IX, p. 263).

Déjà ma main en fondait la durée / Sur ce bel Art qu'ont les Dieux inventé ... (Fable XV, Livre XII, p.325).

2. - le référent est le résultat d'une description explicitée par le conséquent:

Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa Lyre, / Disciples d'Apollon, ... / Se rencontrant un jour ... (Fable I, Livre III, p. 95).

Il avait de plant vif fermé cette étendue / Où croissait à plaisir l'oseille et la laitue ... (Fable IV, Livre IV, p.117).

Cette félicité par un Lièvre troublée / Fit qu'au Seigneur du Bourg notre homme se plaignit. (Idem)

Que faisons-nous, dit-il, de **ce poids** inutile, / Et qui va balayant tous les sentiers fangeux? Que nous sert cette queue? (Fable VI, Livre V, p. 144).

Un d'eux en dit cette raison: / Les pas empreints sur la poussière / Par ceux qui s'en vont faire au malade leur cour, /... Pas un ne marque de retour. (Fable XV, Livre VI, p. 169)

... et c'est de toi que vint / **Cette querelle** envenimée, / Où du sang des Dieux même on vit le Xanthe teint. (Fable XII, Livre VII, p. 195)

Votre digne moitié couchée entre des fleurs, / Tout près d'ici m'est apparue... / Ami, m'a-t-elle dit, garde que **ce convoi**, / Quand je vais chez les Dieux, ne t'oblige à des larmes. (Fable XVI, Livre VIII, p.223)

... et **cette chère tête** / Pour qui l'art d'Esculape en vain fit ce qu'il put, / Dut sa perte à ces soins qu'on prit pour son salut. (Fable XVI, Livre VIII, p. 224)

Ce breuvage vanté par le peuple rimeur, / Le Nectar que l'on sert au maître du Tonnerre, / Et dont nous enivrons tous les Dieux de la terre, / C'est la louange, Iris. (Fable XIX, Livre IX, p. 261)

Une voix sortit de la nue, / Écho redit ces mots dans les airs épandus: Que tout aime à présent: l'insensible n'est plus. (Fable XXV, Livre XII, p. 338)

3. - l'être désigné est la qualification attribuée à quelqu'un ou à quelque chose qui se trouve dans le segment textuel ultérieur:

Par ce parangon des présents / Il croyait sa fortune faite: / Quand l'Animal portesonnette, / Sauvage encore et tout grossier, / Avec ses ongles tout d'acier, / Prend le nez du Chasseur, happe le pauvre sire... (Fable XII, Livre XII, p. 322).

On trouve la même idée chez les auteurs de la *Grammaire méthodique du français*⁸ aussi, qui estiment que « le déterminant démonstratif est préférable lorsque le nom exprime une caractérisation ». Si l'on examine ces exemples de plus près, on découvre que le conséquent (la proposition relative) a un rôle important dans la construction cataphorique. Le déterminant démonstratif (*ce, cette, ces*) qui appartient à cette structure détermine, selon D. Maingueneau⁹, « l'identification immédiate du référent, en fournissant ... les propriétés qui permettent de justifier une telle identification ».

Grâce au contexte postérieur (le conséquent), La Fontaine réussit à:

- caractériser un objet (ou un être) qu'il considère comme exemple de sa classe, en passant d'un cas particulier vers une généralisation:

Je demande à **ces gens** de qui la passion / Est d'entasser toujours, mettre somme sur somme, / Quel avantage ils ont que n'ait pas un autre homme. (Fable XX, Livre IV, p.134)

Tel est **ce** chétif **animal** / Qui voulut en grosseur du Boeuf se rendre égal. (Fable I, Livre V, p. 139)

- ... il était digne de tous maux, / Étant de **ces gens-là** qui sur les animaux / Se font un chimérique empire. (Fable II, Livre VII, p. 181)
- évoquer une expérience familière, subjective:

Ce Mulet qui me suit du danger se retire, / Et moi j'y tombe, et je péris. (Fable IV, Livre I, p. 53)

Des fidèles témoins m'ayant conté la chose, / Clio me conseilla de l'entendre en ces Vers, / Qui pourront quelque jour l'apprendre à l' Univers ... (Fable XXV, Livre XII, p. 342)

- établir un rapport d'équivalence entre les deux constituants de la construction cataphorique (la cataphore et le conséquent):
- ... tout le fruit / Qu'il tira de ses longs voyages / Ce fut cette leçon que donnent les sauvages: / Demeure en ton pays, par la nature instruit. (Fable XII, Livre VII, p. 195)

Sur le portail j'aurais ces mots écrits / PALAIS SACRÉ DE LA DÉESSE IRIS; (Fable XV, Livre XII, p. 325)

Appartenant au système de signes graphiques, les deux points placés entre les constituants de la construction cataphorique montrent que l'emploi du déterminant démonstratif par anticipation est un indice de la dislocation de la phrase.

En ce sens, Charles Bally¹⁰ affirme que « le trouble apporté à l'ordre logique pousse l'esprit à rétablir cet ordre » et que « la dislocation est un stimulant pour l'attention ... ».

L'emploi du déterminant démonstratif dans le SN cataphorique dépend, dans l'oeuvre littéraire, des intentions de l'auteur. Dans ses fables, La Fontaine recourt à cette construction cataphorique (ce + N) essayant de créer un effet de style, dans les cas les plus fréquents un effet de suspens qui attire l'attention du récepteur sur certains aspects sociaux. D'ailleurs, l'intention de ces espèces littéraires, qui ont un caractère plaisant, est surtout d'instruire le lecteur en racontant une histoire (récits allégoriques), dont la morale fait écho aux idéaux du Grand Siècle.

-

⁸ M. Riegel, et alii., *Grammaire méthodique du français*, 2-e éd. Quadrige/PUF, 2002, p. 157.

⁹ D. Maingueneau, Éléments de linguistique pour le texte littéraire, 3e éd., Paris, Dunod, 1997, p. 173.

¹⁰ Ch. Bally, Traité de stylistique française, Genève - Paris, Librairie Klincksieck, 1951, p. 313.

Conclusion

Pour conclure cette brève analyse, nous nous contenterons de souligner que le démonstratif précise, en vertu de sa fonction de désignation, qu'un être du discours correspond à un référent présent soit dans l'environnement physique des interlocuteurs, soit dans leur contexte linguistique commun.

S'il désigne un référent mentionné dans le contexte à venir, le démonstratif qui précède le nom (il s'agit du syntagme ce + N), appelé cataphore, a le rôle d'anticiper le segment (nommé conséquent) auquel il renvoie.

En ce qui concerne le fonctionnement de *ce* cataphorique dans les exemples tirés des *Fables* de Jean de La Fontaine, on a pu remarquer des constructions cataphoriques où le référent désigné est identifié par le contexte qui suit. Tout cela nous détermine à considérer que, grâce au deuxième constituant de la cataphore - *le conséquent* - qui d'habitude est une proposition relative, l'auteur peut caractériser un objet ou évoquer une expérience familière.

On notera aussi que La Fontaine use de la cataphore pour créer un effet de style (qui peut être un effet de suspens), attirant l'attention sur certains aspects de la société de son temps.

BIBLIOGRAPHY

Bally, Ch. (1951) Traité de stylistique française, Genève - Paris, Librairie Klincksieck.

Charaudeau, P. (1992), Grammaire du sens et de l'expression, Paris, Hachette.

Ducrot, O., Schaeffer, J. M. (1996), *Noul dicționar enciclopedic al științelor limbajului*, București, Editura Babel.

Maingueneau, D. (1997), Éléments de linguistique pour le texte littéraire, 3e éd., Paris, Dunod.

Maingueneau, D. (1994), Syntaxe du français, Paris, Hachette.

Perret, M. (1994). L'énonciation en grammaire du texte, Paris, Éditions Nathan.

Riegel, M. (dir.), Pellat, J.-CH., Rioul, R. (2002), *Grammaire méthodique du français*, 2^e édition. Paris, Quadrige / PUF.

Sitographie:

Gary-Prieur, M.-N. (1991), compte rendu: M. Kesik, *La cataphore*, PUF, Paris, 1989, in *L'information grammaticale*, vol. 48, no.1.

http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1991_num_48_1_1916_t1_0050_0000_6, consulté le

6.02.2017.

Lavric, E. (1993) Déterminants, cataphore et phrase, in Actes du XX-e Congrès International de Linguistique et Philologie Romane, Université de Zurich (6-11 avril 1992), Tome I, Section I - La phrase, Vienne, Autriche.

https://www.uibk.ac.at/romanistik/personal/lavric/downloads/b08_determinantcataphore-et-phrase.pdf, consulté le 12.02.2017

www.lexilogos.com/français langue dictionnaires.htm consulté le 3.05.2017

Texte de référence:

La Fontaine, Jean de (1966), Fables, Paris, Garnier - Flammarion.